



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

Séance du 02 décembre 2022

DCS 2022/24

Objet : Recrutement d'un agent de catégorie C de la filière technique, titulaire des collectivités territoriales, pour le poste vacant de responsable de pôle technique identifié de catégorie B.

Membres en exercice : 38 Présents : 20 Total des voix : 35
Voix pour : 34 voix contre : 0 abstention : 1

Le 02 décembre 2022, le Comité Syndical s'est réuni au complexe sportif de Saint Marcel d'Ardèche sur la convocation qui lui a été adressée le 23 novembre 2022 par le Président Pascal BONNETAIN.

Elus présents :

Pour les communes :

Aiguèze	Charles BASCLE - Estéban RANC
Bidon	Jean-Luc MARTIN
Gras	Olivier CHAUTARD - Jean-Pierre PLAT
Labastide-de-Virac	Pascal BONNETAIN - Vincent ADRIAENS
Lagorce	Marie-Laure GONTRAND (suppléant)
Le Garn	Marie-Hélène BORIE - Odile MARCAIS
Orgnac l'Aven	René UGHETTO - Richard ALZAS
Saint Just d'Ardèche	Isabelle ROSIN
Saint-Martin-d'Ardèche	Jocelyne DEGUILLIEN - François PAPIN
Saint-Remèze	Didier BOULLE - Marie-Claire SIMONET (suppléant)
Salavas	Shirley SENOT
Vallon-Pont-d'Arc	Samy CHEMELLALI

Procurations

Gras	Michel Frédéric à Jean-Pierre PLAT
Saint-Just d'Ardèche	Mariène ALVES à Isabelle ROSIN
Saint-Remèze	Claude BOULLE à Didier BOULLE
Salavas	Luc PICHON à Shirley SENOT

Pour le Département de l'Ardèche :

Laurent UGHETTO

Procurations

Matthieu SALEL à Jocelyne DEGUILLEN

Secrétaire de séance : Didier BOULLE

Envoyé en préfecture le 14/12/2022

Reçu en préfecture le 14/12/2022

Publié le

SLO

ID : 007-250702164-20221202-DCS202224-DE

Le Président informe du recrutement d'un agent de catégorie C de la filière technique, titulaire des collectivités territoriales, pour le poste vacant de responsable de pôle technique identifié de catégorie B sur le tableau des effectifs du Centre de Gestion 07 (CDG07) et du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA). Il s'agit d'un poste à temps complet.

L'appel à candidature a été publié en date du 15 septembre 2022 pour une clôture le 24 octobre 2022. Dans le cadre de ce recrutement 08 candidatures ont été réceptionnées.

À l'issue des entretiens du 31 octobre 2022, la candidature de Monsieur Vincent SANAHUJA a été retenue. Ses compétences et son expérience permettront de renforcer et d'animer le pôle technique dans différents domaines : bâtiments, bivouacs, sentiers de randonnée, gestion du matériel de toute nature tout autant qu'en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention.

Prise de poste envisagée au 02 janvier 2023.

Il est donc proposé de créer ce poste de catégorie C, de supprimer le poste de catégorie B prévu pour cette mission de responsable de pôle technique et de prévoir la modification du tableau des effectifs en conséquence en lien avec le Centre de Gestion. L'avis du comité technique est requis pour la suppression du poste de catégorie B.

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le recrutement et la modification du tableau des effectifs ;
- AUTORISE le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.

La délibération est transmise à la Préfecture de l'Ardèche pour la rendre exécutoire.

À Saint-Remèze, le 02 décembre 2022
Pascal BONNETAIN, Président

